

Programme

L'efficacité du développement dans la région Mena entre la responsabilité et la redevabilité
Obligations et droits des parties concernées
Hotel Golden Tulipe Farah (Rabat)
Rabat, Maroc / 30 & 31 Janvier 2015

Le Vendredi 30 Janvier 2015	
Heure	Activités
09h15- 09h00	Mots d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> L'Espace Associatif & ANND Les représentations officielles
09h15-09h30	<ul style="list-style-type: none"> Les principales avancées du processus de dialogue international relatif à l'efficacité du développement ; Le débat international sur la redevabilité dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda après-2015. <p style="text-align: right;">Yassine Marzougui</p>
09h30-09h50	Pause-café
10h00-10h30	<p><u>La redevabilité : concept et mécanismes conçus dans le processus de développement au niveau international :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> l'efficacité du développement et les obligations des parties prenantes y compris la société civile dans le domaine de la redevabilité, <i>M. Anas Hasnaoui, Maroc</i> Le concept de la redevabilité : définition, mécanismes et partis prenantes. <i>M. Ahmed Marwa</i>
10h30-11h00	Débat
11h00-11h45 Premier Panel 1ère table ronde	<p><u>Mécanismes d'interpellation des gouvernements : les modèles nationaux.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience de « recours en justice » comme mécanisme de la redevabilité : <i>Le centre Egyptien des Droits Socio-économiques</i> La transparence en tant qu'axe de monitoring des politiques publiques: cas du suivi des budgets, <i>Transparency Maroc, Fondation abderrahim bouabid.</i> <p>Expériences du monitoring des politiques publiques : suivi des réalisations et de la redevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les politiques sectorielles : <i>Le Médiateur pour la démocratie et les droits de l'Homme,</i> Les apports constitutionnels en matière d'égalité : <i>Le printemps de la citoyenneté.</i>
11h45-12h15	Pause-café

<p>12h15-12h30 2ème table ronde</p>	<p><u>Les mécanismes de suivi et d'accès à l'information et de redevabilité dans le suivi des l'aide au développement internationale accordé au Maroc,</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • l'efficacité de coopération pour le développement: les engagements du Maroc pour la transparence et la redevabilité, <ul style="list-style-type: none"> o Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances chargé du Budget • les relations avec les institutions financières internationales: quelle domaines pour la participation des organisations de la société civile ? <p style="text-align: right;"><i>Ministère des Affaires Générales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement ouvert: un mécanisme de participation et de transparence, <p style="text-align: right;"><i>Ministère de la fonction publique</i></p>
<p>12h30-13h00</p>	<p style="text-align: center;">Débat</p>
<p>13h00-14h30</p>	<p style="text-align: center;">Pause déjeuner</p>
<p>14h30-15h15 Deuxième panel</p>	<p><u>La redevabilité et bailleurs de fonds:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes de participation de la société civile dans le dialogue politique, <ul style="list-style-type: none"> o Modèle du dialogue avec l'UE • la participation de la société civile dans les programmes de coopération internationaux bilatéraux, <ul style="list-style-type: none"> o La coopération internationale allemande, o La coopération française, o La coopération internationale de l'Espagne, o La coopération internationale néerlandaise, • le monitoring des institutions financières internationales, <ul style="list-style-type: none"> o La Banque Africaine de développement, o La Banque Mondiale.
<p>15h15-15h45</p>	<p style="text-align: center;">Débat</p>
<p>15h45-16h00</p>	<p style="text-align: center;">Pause-café</p>
<p>16h00-16h20 Troisième Panel</p>	<p><u>Quelles conditions pour la société civile pour assurer leurs rôles dans la redevabilité ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'environnement favorable pour le travail des organisations de la société civile dans l'exercice du droit de la redevabilité: <ul style="list-style-type: none"> o Expérience du Sudan o Expérience de la Tunisie: Mme. Doha Al Jourachi <ul style="list-style-type: none"> o L'environnement favorable et rôles de la société civile au Maroc: <p style="text-align: right;"><i>M. Ahmed Arehmouch</i></p> o L'environnement propice en Egypt. et les enjeux actuels : <p style="text-align: right;"><i>M. Majdi Abdelhamid</i></p>
<p>16h20-16h45</p>	<p style="text-align: center;">Débat</p>
<p>17.00</p>	<p style="text-align: center;">Fin des travaux</p>
Le Samedi 31 Janvier 2015	
<p>09h00-11h00 Ateliers</p>	<p><u>Mise en application de la redevabilité au sein des organisations de la société civile</u></p> <p>Répartition des participant-E-s (2 à 3 groupes) pour apporter des éléments de réponse aux questions suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est le cadre de référence pour l'adoption du principe de la redevabilité dans le travail des organisations de la société civile? Peut-on considérer le bénévolat comme responsabilité qui exige la

	<p>redevabilité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les acteurs concernés par la redevabilité des organisations de la société civile? • Quels sont les outils de référence qui garantissent l'engagement à pratiquer effectivement la redevabilité? • Quels sont les mécanismes de la redevabilité adoptés par les organisations de la société civile (expériences précédentes et propositions)? • Comment mettre en place le principe de la redevabilité au sein des organisations de la société civile? • Comment suivre et évaluer le degré de respect de la redevabilité au sein des organisations de la société civile? • Est-il nécessaire de codifier – formaliser le principe de redevabilité, ou bien de laisser le choix aux organisations de la société civile?
11h00-11h15	Pause-café
<p>11h15-13h30 Séance de clôture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fondements du partenariat autour du développement: • Rappel des défis de la redevabilité à différents niveaux et proposition des recommandations, pour lier l'environnement favorable au travail de la société civile et l'efficacité du développement • Les principes d'application des mécanismes de redevabilité envers tous les acteurs de développement. • Recommandations sur les effets d'un l'environnement favorable pour mener à bien les actions de la société civile dans la région MENA
12h30	Pause déjeuner